Les quatre malfaiteurs qui tentèrent de s'évader de la prison de Montreuil ont été transférés à Douai

Nous avons relaté en son temps la tentative d'évasion à la maison d'arrêt de **Montreuil-sur-Mer**, de quatre dangereux malfaiteurs, André Davril, Oscar Van Neste, Jean Essers et Robert Delattre.

Les quatre détenus purgeaient à la prison une condamnation à 18 mois d'emprisonnement pour Davril; à un an pour Van Neste et Delattre ; à 2 ans pour Essers.

Il est à noter que ce dernier n'en était pas à son coup d'essai.

Arrêté dans le département du Var, on le ramenait de Draguignan à Montreuil, lorsqu'en cours de route il essaya de fausser compagnie aux gendarmes qui l'accompagnaient. Ajoutons qu'Essers, sujet belge, est en instance d'extradition. La justice belge le réclame pour divers méfaits qu'il commit dans son pays. Son cas sera soumis prochainement à la Chambre des mises en accusation.

A la suite de leur tentative d'évasion de la prison de Montreuil, les quatre malfaiteurs furent condamnés par le tribunal correctionnel à 6, 6, 8 et 2 mois de prison respectivement. Ayant tous fait appel du jugement, ils ont été transférés à Douai et écroués à la maison cellulaire de Cuincy.

Là ils sont logés à la même enseigne qu'un autre as de l'évasion, le cambrioleur belge Paquet, dont on se rappelle l'étonnante et sensationnelle performance, le 16 novembre dernier et qui repris quarante-huit heures plus tard, manqua de peu un nouvel et semblable exploit.

A ce propos, mentionnons que malgré les prescriptions du directeur de la circonscription pénitentiaire, malgré les indications du gardien-chef de la prison de Guinchy, aucune des mesures décidées pour éviter le retour de pareils faits n'ont encore été exécutées. Le blindage de la porte d'entrée et de la grille qui la surmonte n'a pas encore été effectué. Seuls des manchons ont été placés à l'extrémité des serrures des portes pour empêcher qu'on ne les ouvre avec autant de facilité que ne le fit Paquet.

Notons cependant qu'au même titre que ce dernier, les quatre nouveaux arrivés font l'objet d'une surveillance particulière. Tous compatraitront devant la Cour samedi 13 janvier.

UN FORÇAT ÉVADÉ DEPUIS 18 ANS ARRÊTÉ A BAILLEUL

Lundi, vers 15 heures, les gendarmes de Bailleul, intrigués par les allures suspectes d'un vagabond errant dans la rue de la Gare, le conduisirent au bureau en vue d'un examen plus approfondi. L'interrogatoire lui résistant. L'homme, natif de Dijon, âgé de 58 ans, possédait des papiers au nom de Marc Blachon et s'appelait en réalité Kirckner Emile. Il déclara s'être évadé du bagne de Saint-Laurent de Maroni il y a environ 18 ans. Il avait été condamné en 1902 à 8 ans de bagne pour vol avec effraction et c'était là sa troisième condamnation.

Ayant purgé sa peine et étant frappé de relégation, Kirckner s'évada et travailla dans différentes mines d'Amérique, puis de Belgique, pour venir finalement échouer à Bailleul.

Les papiers d'identité qu'il possédait semblent être le produit d'un vol effectué au préjudice d'une femme nommée Marie Blachon. Quelques grattages et retouches ont transformé le nom de Marie en Marc.

Mis à l'abri dans la chambre de sûreté, le vagabond sera déféré aujourd'hui au Parquet d'Hazebrouck.

Les accidents de la route

L'auto d'un Lillois tua à Roncicourt, près d'Arras un motocycliste de Loison-sous-Lens

Vers 18 h. revenant d'Arras où il avait passé une partie de la journée de dimanche, M. Léon Peugnet, demeurant rue du Bois à **Loison-sous-Lens**, était arrêté sur le bord de la route, à un kilomètre du lieu dit « le dernier sou », sur le territoire de **Roclincourt**.

Il était occupé à réparer une motocyclette légère qu'il avait déposée sur le côté droit de la route nationale de Lens à Arras.

Les automobiles passaient les unes après les autres. L'une d'elles était conduite par M Giorleux Marcel, fabricant de billards russes, demeurant Boulevard Victor-Hugo à **Lille**, qui revenait de Normandie. A ce moment une autre voiture venait en sens inverse. Les conducteurs mirent leurs phares en veilleuse pour se doubler et c'est à ce moment que M. Giorleux qui ne vit pas le motocycliste le renversa. Le malheureux M. Peugnet fut projeté à plusieurs mètres et on le retrouva le crâne ouvert ayant été atteint par l'aile droite du véhicule.

Aussitôt l'accident, M. Giorleux se mit à la disposition des gendarmes et apporte son concours dans le transport de la malheureuse victime. Le corps a été transporté à la mairie de Roclincourt et les gendarmes d'Arras informés se sont rendus sur les lieux pour procéder aux constatations.

LES FUNÉRAILLES DE M. P. DE LA GORCE A VERCHOCQ

Après les obsèques, qui ont eu lieu à Paris, la dépouille mortelle de M. Pierre de la Gorce, membre de l'Académie Française, a été ramenée à Verchocq, village natal de l'historien.

Hier matin, à 11 heures, en l'église de la petite commune de l'arrondissement de Montreuil, un service funèbre a été célébré. M. l'abbé Deron, curé de la localité, a célébré l'office religieux que présidait M. le vicaire général Maréchal, délégué à cet effet par Mgr Dutoit, évêque d'Arras. Dans les stalles avaient pris place l'Archiprêtre de Montreuil-sur-Mer et le clergé du canton d'Hucqueliers.

Toutes les personnalités politiques et littéraires de la région assistaient à cette cérémonie. L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 9 janvier 1934 : Soleil, lever 8 h. 45 ; coucher 16 h. 13. — Lune, lever 9 h. 43 ; coucher 10 h. 51.
Aujourd'hui Saint Marcellin. — Demain : Saint Guillaume.

MÉTÉOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Observations faites le 8 janvier à 18 h. : Baromètre : 767 mm. 6 ; baisse depuis la veille à 9 h. : 3 mm. 7.
Thermomètre : fronde 2,5 ; minima — 0,4 ; maximum : 5°.
Etat hygrométrique : 93. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 h. : gouttes.
Direction des nuages : pas d'orientation. — Etat du ciel : couvert.
Temps probable pour mardi : Très frais, brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — **Région Nord** : Amélioration légère, ciel brumeux 3/4 ou entièrement couvert avec pluies suivies d'amélioration progressive ; vent du secteur Ouest faible ; Minimum en hausse.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR. — Dans la dernière promotion de la Légion d'honneur du Ministère des Colonies, nous relevons avec plaisir le nom de M. Gaston PELLETIER, directeur au Ministère, et directeur de l'Agence Economique de Madagascar, qui reçoit la cravate de commandeur.

Cette haute distinction récompense un fonctionnaire d'élite, qui a consacré toute sa carrière au développement de nos colonies.

Nous prions M. Pelletier de trouver ici l'expression de nos très vives et très sympathiques félicitations.

DEUIL. — On nous annonce de Valenciennes la mort de M. Henri Defaux, délégué cantonal et Conseiller municipal à Valenciennes, décédé à l'âge de 58 ans. Le défunt était le père de M. Henri Delaux, agent général d'assurance à Lens.

L'assemblée générale de la F. des Polices de France à Béthune

L'assemblée générale de la Fédération des Associations de Police de France et Colonies a eu lieu, dimanche, à BÉTHUNE, ainsi que nous en avons relaté les détails dans notre dernier numéro.
Voici une photo des délégués prise à l'issue de cette assemblée générale.

L'AUDACIEUX EXPLOIT D'UN SOURD-MUET A HAILLICOURT

IL ATTAQUA UN CYCLISTE IL SIMULA UN ACCIDENT ET PRIT LA FUITE

Vers 23 h., le garde champêtre Caillieret, à **Haillicourt**, était informé qu'un accident entre cycliste et piéton était survenu, rue du Premie-Mai, face à la maison de M. Berthon, commerçant.

Alors que les ouvriers mineurs, leur journée terminée, regagnaient leur domicile, un individu peu recommandable, Leprêtre Armand, 32 ans, sourd-muet, manœuvre de maçon en chômage, déambulait, et se rendait vers Houdain, quand arrivé face à la maison de M. Berthon, il vit venir à lui un cycliste, roulant à faible allure, et ayant une lanterne à l'avant et un feu rouge électrique à l'arrière.

Attendant l'ouvrier, le sourd-muet donna un violent coup de poing en pleine figure du vélocipédiste qui trébucha. Sa chute fut entendue ainsi que ses plaintes, et des voisins se précipitèrent à son secours.

Tout à côté de lui, gisait le sourd-muet qui, pour laisser croire à un accident, faisait le mort. Il se laissa transporter dans le hangar de M. Berthon, où on le couvrit et lui prodigua des soins.

Entre-temps, il clignotait de l'œil, et quand il devina le moment propice venu Leprêtre s'eclipsa.

Le garde champêtre Calleret interrogea la victime, M. Juliani Victorio, 39 ans, sujet italien, père de six enfants, demeurant à **Bouvigny-Boyeffles**, que le chômage des mines de Gouy-Servins, a obligé à venir travailler à Houdain, fosse n. 7 des mines de Bruay, et qui, sa journée terminée, regagnait son domicile.

La victime se plaint d'une forte contusion au côté droit, aux jambes et porte une large plaie à la lèvre supérieure. Plainte a été déposée contre ce peu recommandable individu qu'est Leprêtre Armand, qui, à tout instant, sait attirer l'attention et la charité publique, et qui, en somme, n'est qu'un gredin aux multiples condamnations.

La gendarmerie d'Houdain a été informée des faits.

LE CONCOURS D'AFFICHES DE LA FOIRE COMMERCIALE DE VALENCIENNES

Le Comité de la Foire Commerciale de Valenciennes a terminé hier la réception des projets d'affiches. Une soixantaine d'artistes des régions du Nord, de l'Est, de la région parisienne, prennent part à ce concours qui, ainsi que le prouve le nombre d'envois a obtenu un vif succès.

Les projets seront exposés dans une salle de l'Hôtel de Ville de Valenciennes à partir de samedi. L'inauguration de l'exposition aura lieu samedi, à 15 heures.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le choix de l'affiche qui sera éditée pour la Foire Commerciale de Valenciennes, sera fait par voie de referendum populaire. Tous les visiteurs de l'exposition recevront, à l'entrée de la salle, un bulletin de vote, contre la somme de un franc, perçue au profit du Comité antituberculeux.

Le dépouillement des votes aura lieu mardi 16 janvier, à 10 heures, sous le contrôle de Me Richez, huissier à Valenciennes.

EXTRACTION sans piqûre et sans douleur
au **Protoxyde d'Azote** par le « **NOVOL** »
Clinique Dentaire MOUSSALLI
93, rue du Collège, 93 — **ROUBAIX**

LA CAMBRIOLE A L'ŒUVRE

Au cours de l'après-midi de dimanche, M. Albert Devos, 27 ans, employé de commerce, demeurant 57, rue Claude-Lorrain, quitta son domicile pour n'y revenir que vers 21 heures. Tandis qu'il s'apprêtait à ouvrir la porte d'entrée, il constata avec stupéfaction que, pendant son absence, des pesées y avaient été faites et que la serrure avait cédé.

Pendant l'éloignement momentané du locataire, des malfaiteurs avaient visité la demeure de ce dernier et s'étaient retirés en emportant une somme de 950 francs en billets de la Banque de France qui avait été serrée dans une armoire placée dans la cuisine. Rien d'autre n'a été enlevé, ce qui prouve que les indésirables visiteurs recherchaient uniquement de l'argent, les objets étant trop compromettants et difficiles à écouler.

La même mésaventure est également arrivée à M. Maurice Beausire, 42 ans, décatisseur, domicilié 80, rue Philippe-Auguste, qui s'absenta dimanche, entre 16 heures et 19 h. 30. Lorsqu'il revint à son domicile, il ne remarqua tout d'abord rien d'anormal, mais il fut désagréablement surpris en pénétrant dans sa cuisine, surtout en constatant que la porte donnant sur les dépendances avait été fracturée. Des individus s'étaient introduits chez lui par escalade et avaient fouillé les meubles dans le but évident de trouver de l'argent, car une somme de 350 francs et un stylo se trouvant dans le tiroir du buffet de la salle à manger ont été enlevés.

La façon d'opérer laisse fortement supposer que ce sont les mêmes individus qui ont commis les deux méfaits. Ceux-ci sont activement recherchés par le service de la Sûreté. L'enquête continue.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

ON DEMANDE UN MONSTRE !

C'est une habitude chère à beaucoup de avoir des opinions toute faites sur les gens et les choses. Pour les Anglais, le Français est un monsieur décoré qui ignore la géographie et qui mange des grenouilles... pour le Français, l'Anglais est un monsieur roux, à longues dents, vêtu d'un complet à carreaux et dont les qualités principales sont l'humour et le flegme.

Il faut avouer que cette dernière qualité est un peu intrégrée dans la première car l'humour c'est la rigolade, mais une rigolade comme l'entendent les Anglais, avec flegme.

Cette définition, un peu libre de l'humour on la connaissait, on savait bien un peu de quoi nos amis d'outre-Manche étaient capables sur ce terrain, mais franchement ils viennent de se révéler maîtres en la matière.

Vous avez tous lu depuis quelque temps cette fameuse histoire de monstre de « Loch Ness », et vous savez qu'un animal fabuleux, vestige des époques révolues, hante depuis peu cette région de l'Ecosse.

Peut-être direz-vous d'un air sceptique que peu de gens l'ont vu et qu'il faut se montrer réservé en l'occurrence. Il serait nécessaire de pouvoir contrôler plus sérieusement la présence de cet amphibie qui batifole dans les marécages écossais. Dieu que vous êtes difficiles à contenter, des tas de gens l'ont vu ce monstre et pour peu que cela continue, on vous montrera ses empreintes digitales. Pas plus tard que la semaine dernière, un étudiant écossais l'a vu, que dis-je, il l'a presque touché... « pas moinss » !

Comme le héron de la fable, il a une tête emmanchée sur un long cou (le monstre, pas le témoin). Cette tête, c'est une tête d'anguille avec deux yeux ovales au sommet. Il nous faut ajouter que tout ceci se situe vers 1 h. 30 du matin par un « magnifique clair de lune » et que le monstre a pris la fuite à la seule vue de l'étudiant écossais !

« La bête, dit le témoin, semble tenir du plésiosaure et du phoque... » Est-ce qu'à cette heure nocturne le témoin n'en tenait pas une bonne par hasard ?

Vous voyez bien que les Anglais savent manier l'humour avec dextérité.

Et maintenant, ne pensez-vous pas qu'il pourrait se monter une hostellerie, dans ce pays jadis deshérité... et puis une autre et encore une autre. Un service d'autocar amènerait les curieux désireux de voir le monstre et à qui on pourrait toujours montrer le père Baptiste qui a vu celui qui avait vu le monstre... C'est comme ça que les affaires reprennent. Et ma foi, l'idée n'est peut-être pas mauvaise... Nous disposons à Roubaix d'un magnifique parc avec des pièces d'eau (c'est indispensable car un monstre, en principe, est toujours amphibie), quel est le Comité qui va se former pour exploiter enfin comme il se doit ce lieu qui semble tout désigné pour servir de théâtre à l'apparition d'un fabuleux animal amphibie au long cou, aux pattes palmées et qui tiendrait de l'ichtyosaure et du loufoque ?

A. B.

Halle Flipo 1/2 K° délicieux gruyère 6 fr.

Une importante réunion de la Société de Pêche « Les Percoteux Roubaisiens »

Cette jeune mais pourtant combien importante société, a tenu son assemblée générale dimanche, à 20 h., dans une superbe salle bien décorée, mise spécialement à leur disposition au siège, café Henri Varrasse, 85, rue de la Vigne. Cette séance était présidée par le sympathique et populaire « Julot » Cossement, entouré de MM. Emile Hennebicq, trésorier, Alexandre Batty, secrétaire général, ainsi que des membres du comité.

En ouvrant la séance, le président donna lecture de quelques lettres, dont une de M Betteblère, secrétaire général du syndicat des pêcheurs de Roubaix-Tourcoing, par laquelle il remercie la société des félicitations qui lui furent adressées à l'occasion de son élévation au grade d'officier du Mérite agricole, et il termine en souhaitant une moisson de lauriers aux « Percoteux ». Une autre émanant de M. Renard, trésorier du dit syndicat, secrétaire de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, contenant les vœux les plus chers qu'il forme pour que la jeune société remporte de nombreux succès ainsi que pour son plus grand développement. Ces marques de sympathie touchèrent profondément tous les membres présents.

Passant ensuite à l'ordre du jour, il fut procédé à la nomination d'un délégué prés du syndicat des pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing. M. Alphonse Parsis fut désigné pour représenter le groupement. Très touché par cette marque de confiance, ce dernier assura que son concours était acquis à la société depuis sa formation, et qu'il continuerait à faire son possible pour ses amis. Il parla ensuite des concours de pêche et critiqua vertement les amateurs qui prenaient plusieurs mises — parfois dix ! — ce qui est irrégulier et contraire au règlement, quoique cette façon d'agir soit tolérée. Cette liberté n'est malheureusement pas permise à tous les amateurs qui ne disposent que d'un petit capital pour leur permettre de défendre honorablement leur chance. Il donna des preuves indéniables de nombreuses difficultés soulevées par suite de ce cumul amenant des dissentiments au sein de l'Union syndicale et il fit surtout ressortir des incidents qui, se produisirent dernièrement à Dunkerque. Après qu'il eut combattu cette façon de faire, il a été décidé de poser la question au syndicat de Roubaix-Tourcoing et d'inviter deux des membres de ce groupement à assister à la prochaine réunion du comité des « Percteux », qui doit se tenir incessamment.

UNE HEUREUSE INITIATIVE

On passa ensuite à un autre ordre d'idées, et il fut question de notre canal de Roubaix, dont la mortalité de la gent aquatique fut très importante au cours des dernières gelées. Plusieurs milliers de poissons succombèrent pour une cause qui n'a pu être établie jusqu'à présent, et ce, malgré de patientes recherches effectuées par les amateurs de pêche et par les services compétents. Des prélèvements d'eau ont été effectués et adressés à l'Institut Pasteur, à Lille, aux fins d'analyse. Les résultats n'ont pas encore été communiqués mais ne peuvent tarder actuellement. Ce qui est certain, c'est que l'alimentation de notre canal se fait uniquement avec de l'eau de la Deûle, ceci par but d'économie, paraît-il et suivant la déclaration d'une personne du service des Eaux et Forêts. Pourtant, la règle « Que l'eau en débit suffisant pour que l'alimentation se fasse comme par le passé, ce qui éviterait des hécatombel telles que celle qui s'est procédée ces dernières semaines.

Cette « chinoiserie » oblige les membres du Conseil d'administration du syndicat à étudier continuellement la grade question du rempoissonnement dont les frais sont onéreux, non pas précisément pour l'achat des sujets, mais pour le transport de ces derniers.

C'est dans ce but et pour venir en aide à ces hommes dévoués en apportant leur écot. que les « Percoteux Roubaisiens » ont décidé d'ouvrir une liste de souscriptions pour recueillir les oboles, de quelque importance soient-elles. La somme qui sera ainsi amassée sera remise au syndicat pour l'aider à supporter plus légèrement les frais écrasants occasionnés par les déversements effectués dans le canal de Roubaix.

Ce geste sera certainement approuvé par tous ceux qui s'intéressent à la pêche à la ligne, et nul doute qu'il sera imité par d'autres groupements qui ont tout intérêt à s'unir pour lutter contre la pollution graduelle des eaux et la destruction systématique du poisson.

La réunion prit fin à 22 h. 30, après qu'un vin d'honneur offert par le président d'honneur, M. Alphonse Deldique, eût été servi aux membres présents. Néanmoins, avant de se séparer, ceux-ci réservèrent une amicale manifestation de sympathie en l'honneur d'un des membres, M. Charles Crombez, qui quitte notre ville pour élire domicile rue du Maréchal-Foch, à Abbeville.

En somme, excellente soirée qui a confirmé, une fois de plus, les étroits liens de camaraderie qui unissent tous les « Percoteux Roubaisiens ».

UNE DISPARITION INQUIÉTANTE

Un habitant de la rue des Arts, M. Eugène Fourneau, âgé de 31 ans, demeurant impasse, 6, a quitté son domicile depuis quelques jours sans que rien dans son allure ni dans ses habitudes ne fasse craindre quoi que ce soit. Malheureusement, il n'a pas encore rejoint son habitation et la famille, justement éplorée, malgré de patientes recherches effectuées dans différentes directions, n'a pu retrouver la trace du fugitif. On ne sait ce qui a pu lui arriver et les parents, plongés dans une profonde inquiétude, se perdent en conjectures sur les motifs de cette brusque disparition.

Lors de son départ, M. Eugène Fourneau était vêtu d'un veston marron chiné beige ; d'un pantalon marron foncé, d'un pardessus violine, et coiffé d'une casquette grise.

Les personnes susceptibles de donner quelques indications permettant d'aiguiller les recherches sont priées de se faire connaître rue des Arts, impasse Mozart, n° 6, ou au commissariat de police de la rue des Arts.

« **AUX 100.000-CHEMISES DE PARIS** » Actuellement, Exposition annuelle. Prix aussi bas que possible. Toujours les mêmes très belles qualités : Chemise blanche, Chemise de nuit, Chemise de couleur avec 2 cols ou col tenant, prix : 18 Frs, valeur 26 Frs. Cols, la 1/2 douzaine : 12 Frs. SUCCURSALE DE LILLE : 79 rue Nationale.

ELLE EST PARTIE

Dimanche, vers 23 heures, M. André Lanneau, 29 ans, zingueur, demeurant 43 bis, rue du Pile, cour Lepers, 4, abandonna momentanément sa bicyclette contre la façade de l'estaminet Robert, boulevard de Beaurepaire. Quelques minutes plus tard, quand il voulut la reprendre, il constata avec amertume qu'elle avait disparu.

Les recherches effectuées immédiatement dans les environs ne permirent pas de recueillir le moindre élément permettant d'identifier le bécanier, qui avait pris le large. En désespoir de cause, M. Lanneau n'eut d'autre ressource que de conter sa mésaventure à M. Denelle, commissaire de police du quatrième arrondissement, qui a ouvert une enquête. Le service de la Sûreté a été chargé d'effectuer des recherches.

VOL D'UNE FOURRURE

Une piqûrière, Mme Louise Bentin, demeurant 31, rue Duflot, s'était rendue, dimanche soir, dans une salle de spectacles de la rue de l'Alma. Pour se mettre à l'aise, elle déposa, imprudemment sa fourrure sur une chaise libre près d'elle. Durant toute la séance, son attention fut retenue par les films se déroulant sur l'écran et, quand ce fut terminé et qu'elle voulut reprendre possession de son bien, elle ne put le retrouver.

Un aigrefin avait profité de l'obscurité pour faire main basse sur la fourrure et s'était éclipsé sans attirer l'attention de la victime. La direction fut aussitôt avertie de cette fâcheuse disparition et, malgré d'actives recherches immédiatement entreprises dans l'établissement, il n'a pas été possible de retrouver le précieux objet.

Plainte pour vol contre inconnu a été déposée entre les mains de M. Denelle, commissaire de police de permanence, qui a ouvert une enquête. Les recherches continuent et le service de la Sûreté a été chargé de l'affaire.

Déjeunez et dînez agréablement au BUFFET DE LILLE pour 12 francs.
Grand Salon. — **Service à la carte.**

LES CRÉANCIERS A THÉMIS

Hier, vers 10 heures, les inspecteurs de sûreté Desmasures et Becquart ont appréhendé, rue des Fossés, un sujet algérien, Bouguerra Babouche, demeurant en garni 128, rue Pierre-de-Roubaix. Cet individu était recherché en vertu d'un extrait de jugement du tribunal correctionnel de Lille, en date du 2 septembre 1933, le condamnant à six mois de prison pour vol.

Il a été conduit à la disposition de M. le procureur de la République à Lille, puis mis sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Loos.

CAFETIÈRE EN DÉFAUT

Un triple procès-verbal a été rédigé à la charge de la tenancière du Café du Phénix, 123, rue de l'Ouest, Mme Flore Dellers, âgée de 30 ans, pour avoir joué de la musique sans autorisation dans son débit, pour avoir joué de la musique après l'heure réglementaire et pour avoir laissé danser dans son établissement.

LA SEMAINE-RÉCLAME DU CENTRE

Une promenade dans le Centre cette semaine est une tentation pour la ménagère. Que d'occasions à saisir. Que d'affaires à ne pas manquer. Les prix n'ont jamais été si bas et pourtant la qualité y est.

Cette organisation commerciale qui en est à sa troisième édition, va avoir sa clientèle propre. Comme la braderie et c'est tout à l'honneur des commerçants du Centre.

Les pompiers furent appelés 151 fois en 1933

Au cours de l'année 1933, cent cinquante et une demandes de secours furent transmises aux pompiers contre 139 l'année précédente. Elles se répartissent ainsi : 45 pour feux de cheminée, 6 de plancher, 3 de cave, 5 de cuisine, 14 de chambres, 7 de baraquements, 12 de bureaux et magasins, 7 d'usines, 7 d'ateliers, 7 d'habitations, 9 d'automobiles, 2 de toitures, etc... Douze d'entre elles intéressaient Wattrelos, 1 Hem, 1 Lannoy, 2 Leers.

Les dégâts atteignent 2.120.500 fr. contre 3 millions 758.000 fr. en 1932, la différence est tassez sensible, pour que nous la soulignons. Au cours de ces sinistres, quinze personnes furent brûlées plus ou moins grièvement.

POUR LA CAISSE DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS

La société anonyme des établissements Paul Vandenberghe a fait parvenir, à M. A. Crépin, lieutenant commandant le corps des sapeurs-pompiers, la somme de 250 francs pour la Caisse de secours, en remerciements de la promptitude des secours apportés lors de l'incendie du 31 décembre 1933, dans leur filature de la rue du Curoir.

SERVICES DE L'ABATTOIR ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Statistique du mois de Décembre

1. Abattoir. — Animaux sacrifiés : espèce bovine adultes 826 ; veaux 824 ; ovine 1.324 ; porcine 1.147 ; chevaline 182 ; ânes et mulets 5.

Soit pour l'ensemble 523.362 kilos de viandes, dont 315.012 kilos consommés à Roubaix et 208.350 kilos sortis de la ville.

Dans le poids total, la viande de cheval représente 40.261 kilos.

Le service d'inspection de l'abattoir a saisi 5.250 kilos de viandes et abats impropres à la consommation.

2. Denrées alimentaires. — Halles Centrales. Il a été introduit à Roubaix 142.475 kilos de viandes foraines, dont 937 kilos de viandes congelées.

Service ambulant et marché au poisson.

Il a été procédé à la saisie de 22 kilos de denrées diverses : fromages, conserves, fruits, etc... et poissons ne remplissant pas les conditions voulues pour être livrées à la consommation.

Statistique de l'année 1933

1. Abattoir. — Animaux sacrifiés, espèce bovine adultes 10.698; veaux 11.205; ovine 8.114 ; caprine 3 ; porcine 14.999; chevaline 2.094 ; Anes et mulets 74.

Soit pour l'ensemble 6.546.567 kilos de viandes dont 3.879.257 kilos consommés à Roubaix et 2.667.310 kilos sortis de la ville.

Dans le poids total, la viande de cheval représente 492.119 kilos.

Le service d'inspection de l'abattoir a saisi 64.565 kilos de viandes et abats impropres à la consommation.

2. Denrées alimentaires. — Halles Centrales : Il a été introduit à Roubaix 1 493.743 kilos de viandes foraines dont 6.437 kilos de viandes congelées ; 3.954 kilos de viandes diverses (lapins, poulets, etc...) et fruits ont été saisis pour cause de corruption t autrs.

Srvice ambulant et marché au poisson. Il a été procédé à la saisie de 7.714 kilos de denrées diverses (fromages, conserves, fruits, etc..) et poissons ne remplissant pas les conditions voulues pour être livrées à la consommation.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE DECEMBRE

Pendant le dernier mois de l'année 1933 : 143 enfants, 69 du sexe masculin et 74 du sexe féminin, ont vu le jour à Roubaix ; 115 mariages ont eu lieu et 6 divorces ont été prononcés.

180 personnes (102 du sexe masculin et 78 du sexe féminin) sont mortes ; sur ce nombre 49, dont 12 étrangères à la ville ont succombé à l'Hôpital ;

La mortalité moyenne des cinq dernières années pour le mois de décembre est de 151; elle fut, pour novembre 1933 de 150. 13 enfants de moins d'un an, sont morts, soit 9 % des naissances.

La tuberculose a fait 11 victimes, soit 6,1 % de la mortalité totale ; Le cancer a provoqué 12 décès ; Les maladies épidémiques n'en ont amené aucun.

Le service d'Hygiène a fait procéder à 50 désinfections; sur 23 échantillons d'eau pour l'alimentation soumis à l'analyse chimique, 15 ont été reconnus mauvais.

Il a été procédé à 65 recherches bactériologiques et 2 examens de sangs.

Durant le mois de décembre le dit service a délivré les autorisations concernant la construction de 21 habitations et 19 permis relatifs à des transformations diverses dans des immeubles.

STATISTIQUE SANITAIRE DE L'ANNÉE 1933

Au cours de l'année dernière 1.683 enfants (839 du sexe masculin et 844 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix durant l'année 1933.

1.041 mariages ont eu lieu et 89 divorces ont été prononcés.

1.874 personnes sont mortes, sur ce nombre 144 étaient étrangères à la ville et 450 ont succombées à l'Hôpital.

157 enfats de moins de 1 an sont morts, soit 9,32 % des naissances.

La tuberculose a fait 165 victimes, soit soit 8,80 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué 157 décès.

Les maladies épidémiques en ont amené 45 dont 3 par la fièvre typhoïde et deux par la diphtérie, les enfants décédés de cette dernière maladie n'avaient pas subi la vaccination préventive.

Sociétés et Comités

CHORAL NADAUD. — Ce mardi à 18 h. 30 au siège, réunion de Comission et sous-Commission. Présence indispensable.

MÉLOMANES ROUBAISIENS. — Ce soir mardi à 19 h. 30, au siège, 85, rue du Collège, reprise des répétitions ; classement des voix et inscription des nouveaux sociétaires. Présentation de la nouvelle commission.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce mardi, répétition générale à 19 h. 45.

AMICALE DU MOULIN. — Mercredi 10, réunion de Commission à 19 h. 30 à l'école. Ordre du jour très important.

GROUPE ARTISTIQUE JULES-GUESDE. — C'est samedi soir et dimanche après-midi 21 qu'auront lieu les concerts d'hiver de l'Amicale au proilt des enfants des écoles de la rue Jean-Macé. La location est ouverte chez M. Prouvot, coiffeur, 151, Bd de Fourmies. On peut faire numéroter ses places dont le prix est fixé à 2 fr. 50 pour samedi et 3 fr. 50 le dimanche ; l'entrée au bal est de 2 fr. Réduction aux amicalistes en possession de la carte 1934.

Aujourd'hui mardi, répétition obligatoire pour tous les membres du groupe, à 19 h. pour la comédie et à 19 h. 30 pour l'ensemble.

SYMPHONIES DES AMICALES LEON-MARLOT-LINNE. — Ce soir mardi à 19 h. 30, répétition générale.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

CROSS-COUNTRY. — **Excelsior A. G.** : Mercredi à 18 h. 15 et 19 h. 15, séances de culture physique. — A 19 h. entraînement pour les crossmen sous la direction de Dnquesnoy.

Vendredi à 18 h. 15 et 19 h. 15, séances de culture physique.

Samedi de 15 à 16 h. 30, visites et mensurations.

NATATION. — **Swimming-Club de Roubaix** Aujourd'hui à partir de 11 h. 30, en la piscine des Bains municipaux, rue des Champs, entraînement, courses et water-polo.

PARTIS POLITIQUES

PARTI SOCIALISTE. — Le Comité roubaisien nous communique la note suivante avec prière d'insérer : « Nous apprenons la mort d'un vieux militant socialiste roubaisien, le citoyen Henri Debiscop, gérant de « La Bataille Ouvrière », décédé dimanche à l'Hospice Barbieux. Ses funérailles auront lieu mercredi à 14 h. 45. Assemblée à l'Hospice Barbieux à 14 h. 30.

ETAT CIVIL

Naissances. — Léon Thierry, rue des Parvenus, 77. — Pierre Collet, Bd de Fourmies, 171, appartement 6. — Renée Delbar, rue Vallon, 13, cour de l'Avenir, 2. — Ginette Plouvier, rue de Sonbise, 104. — Michel Colin, de Fiers-Lille (N.) et né Bd de Cambrai, 60.

Publications. — Jean Lobet, mécanicien-dentiste, de Malo-les-Bains et Andrée Fremy, modiste, rue Descartes, 69. — Léopold Collard, magasinier, rue Rubens, 105, et Georgette Delghust, piqûrière, de Lys. — Désiré Bauwens, caissier, rue de Lannoy, 572, et Marie Van den Drissche, employée, de Tourcoing. — Albert Delvoye, cafetier, rue du Moulin, 54, et Zoé Fourmeau, rue Neuve Racine 7. — Prudent Declercq, charbonnier, rue de la Barbe d'Or, 37 et Juliette Depoortère, soigneuse, de Pottes (B.) — Gaston Demilt, rattacheur, rue Jean-Macé, 83 et Simone Soleau, bambrochesse, rue Marie-Brisine, c. Poulon, 6. — Jean-Bte Daveloose, d'Hem, et Denise Pelit, s.p. rue de Tourcoing, 31. — Auguste Dryancourt, magasinier, rue de Beaurewaert, 5 et Yvonne Verbrugghe, bonnetière, rue du Vieux-Hutin, 6. — Joseph Vanlaeche, employé de commerce, rue Jules-Guesde, 22, Cour Segard, 3 et Suzanne Willecomme, piqûrière, rue Ingres, 190.

Décès. — Carlos Couvreur, 73 ans, rue Bnifon, 56. — Ange Lanneau, 80 ans, rue de Beaurewaert, 35. — Henri Debisschop, 63 ans, rue de Barbieux, 35. — Julie Leclercq, 55 ans, rue de Barbieux, 35. — Ernest Rivière, 70 ans rue de Berbieux 35. — Robert Bondroit, 1 m. rue des Vélocipèdes, 33. — Marie-Anne Ingelaere, ép Leman, 65 ans, rue St-Jean, 52. — Serge Lecrenier, 5 ans, rue Jules-Guesde, 10. — Agnès Iwsnruk, 28 ans, de Willems. — Jules Dujardin, 65 ans, rue Voltaire, 46. — Mercelle Rossé, 2 mois, de Toufflers.

Pompes Funèbres Gles, 48, r. Sébastopol, RX. Organ. complète de Convois. T.334.21

WATTRELOS

PAR MÉPRISE UNE CABARETIÈRE SERVIT DU POTASSIUM A UN CONSOMMATEUR

L'ETAT DE CE DERNIER EST GRAVE

Un jeune garçon-boucher, Henri Haiart, âgé de 14 ans, demeurant rue du Beck, 23, à Wattrelos, s'en allait chez un cafetier de la Vieille Place, livrer de la viande au compte de son patron, M. Emmanuel Sauvage, boucher, rue de Tourcoing, 144.

Après avoir remis la viande, le jeune commis demanda une consommation.

La cabaretière lui donna un soda, mais à la première gorgée, le garçon-boucher lâcha le verre en proie à de violentes brûlures à l'estomac.

Par une fatale méprise, la débitante lui avait servi du potassium, liquide qui se trouvait dans une bouteille ayant contenu du soda.

Visité par le Dr Maillard, il a constaté des troubles gastriques du tube digestif par suite d'absorption d'un liquide corrosif et a fait transporter d'urgence le jeune himme à l'Hôpital.

Le Dr a réservé son pronostic.

Une enquête est ouverte pour savoir ce que contenait exactement la bouteille.

Fanfare Accordéoniste « L'Avenir ». — Mercredi 10 janvier, à 19 h., réunion de la commission. A 19 h. 30, répétition générale. Nouveaux morceaux en cours pour le concert du Mardi-Gras. Allocution pour le chef Julien Ghislein ; présence obligatoire.

A la Gaulloise. — Suspendus en raison des fêtes du Nouvel An, le cours de préparation militaire reprendra ce soir mardi, et les répétitions des pupilles et adultes mercredi 10 courant. Le comité se réunira également mercredi.

Amicale du Flouys. — Equipes I et II libres dimanche prochain demandent rencontre sur terrain ou terrain adverse avec fortes équipes. Ecrire à M. Salembier, 22, rue du Nouveau Riche, à Wattrelos, ou téléphoner au 366.01 Rx.

Aux Amicalistes du Touquet. — Tous les amicalistes libres sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté vice-président, M. Alphonse Delesalle, qui auront lieu ce matin mardi, à 9 h. 45.